

INAUGURATION

POSE DE LA 1ÈRE PIERRE EAJE LA RUCHE ET VISITE DE L'UNITÉ 4 DE LA CRÈCHE MADIBA

Mardi 29 avril mars 2025 à 16h30 - Avenue de la Moutte suivie de la visite de l'unité 4 de la crèche Madiba à 17h00 -
31 route Sainte Teresa de Calcutta, quartier Caylus - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

EN PRÉSENCE DE :

> Caf de l'Hérault :

- Bruno VIC, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- Thierry MATHIEU, Directeur de la Caf de l'Hérault
- Emmanuelle Villiet, Responsable du cabinet du Directeur
- Latifa BOUZOUADA, Chargée de conseil et de développement

> Ville de Castelnaud-le-Lez :

- Frédéric LAFFORGUE, Maire de Castelnaud-Le-Lez et 5ème Vice-Président de Montpellier Méditerranée Métropole, délégué à la voirie et à l'espace public, conseiller régional
- Gérard SIGAUD, 1er Adjoint à l'attractivité économique, à l'innovation et à la transformation numérique
- Nathalie LEVY, 2ème Adjointe déléguée, aux actions sociales et à la petite enfance

La Caf de l'Hérault est aux côtés de la Ville de Castelnaud-le-Lez ce mardi 29 avril, pour marquer deux étapes clés de son engagement en faveur de la petite enfance : la pose de la première pierre de la future crèche municipale "La Ruche" (ouverture prévue pour janvier 2026) et l'inauguration de la 4^{ème} unité de la crèche Madiba.

La pose de la première pierre de la crèche "La Ruche" marque le lancement de la construction de la crèche municipale. Cette structure, d'une capacité de 31 places, s'intégrera sur 600 m² répartis sur deux niveaux, avec un espace extérieur, à proximité de la piscine Caron. Conçue avec une ambition environnementale affirmée, la future structure sera labellisée "développement durable" et s'inscrira également dans une démarche d'inclusion.

Dans une dynamique de réponse aux besoins des familles, la Ville a également procédé à l'extension de la crèche Madiba, inaugurée en 2018. Une 4^{ème} unité a été créée, portant la capacité d'accueil de la structure de 45 à 55 places en accueil collectif et 6 en accueil familial. Cela permettra de renforcer les solutions d'accueil adaptées aux besoins des familles.

UN ENGAGEMENT FACE AUX DÉFIS DÉMOGRAPHIQUES

La commune de Castelnaud-le-Lez connaît une forte croissance démographique qui en fait aujourd'hui la 2^{ème} commune de la Métropole de Montpellier. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte de transformation urbaine sans précédent, accompagnant une population passée de 4 000 habitants en 1962 à plus de 24 000 aujourd'hui.

Ce lieu d'accueil vient donc compléter l'offre de services déjà existante sur le territoire, à savoir :

- 4 établissements dont 3 multi-accueils et 1 jardin d'enfants.
- 5 structures privées de type micro-crèches en mode PAJE.
- 1 Relai petite enfance intercommunal géré par la commune de Castelnaud-Le-Lez et 1, 5 ETP d'animatrice RPE.
- 2 Maisons des Assistant(e)s Maternel(le)s « Baby Bilingue » et « Petit Patatam »
- 15 structures jeunesse dont 10 Accueils de loisirs et périscolaire maternel/élémentaire ainsi que 5 Accueils de loisirs sans hébergement maternel, mixte, ado et élémentaire.
- 1 Lieu d'accueil enfant/parent « A petit pas » en gestion municipale.
- 1 Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) portée par l'association « Coup de pouce ».
- 1 projet parentalité « sur les chemins de la parentalité » portée par la chargée de coopération parentalité.
- 1 permanence de Médiation Familiale assurée par l'association « Les mots pour le dire » à la MDP Europe.
- 1 Réseau parentalité lancé en mars 2025.

UN PARTENARIAT DURABLE AU SERVICE DES FAMILLES

Le partenariat entre la Ville de Castelnaud et la Caf, est particulièrement solide, dynamique et s'inscrit dans une logique de transversalité renforcée. Ce travail commun a conduit au fil des conventions successives, de construire un véritable maillage de services et d'équipements en faveur des enfants, des jeunes et des familles.

La Convention Territoriale Globale (CTG) 2023-2027 signée entre la Ville et la Caf permettra d'élaborer un plan d'action autour de quatre axes : petite enfance, enfance-jeunesse, parentalité et animation de la vie sociale, basé sur un diagnostic partagé des besoins du territoire.

LE SOUTIEN FINANCIER POUR L'ÉVOLUTION DES SERVICES À LA PETITE ENFANCE

La Caf a contribué financièrement aux projets avec plus de 2,58 millions d'euros à la Ville de Castelnaud-le-Lez pour le fonctionnement de ses structures d'accueil (crèches, ALSH, LAEP...) et pour des services aux familles. La Caf a également apporté 64 000€ pour l'extension de la crèche Madiba et 713 000€ soit 34% du montant global des travaux pour la création de la structure "La Ruche" dans le cadre du Plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant (PIAJE).

Données statistiques de la Ville de Castelnaud-le-Lez (Données CAF 2023)

	Ville Castelnaud-le-Lez	Département de l'Hérault
Nombre de familles allocataires	39%	41%
Dont familles monoparentales	34%	36%
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	17%	14%
Dont familles avec au moins un parent actif	50%	46%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	10%	17%